

Compte-rendu de la commission H&S du mercredi 20 mars 2024

Etaient présents :

Membres du Bureau :

Philippe GERGELY (PGE)	<i>PRACTICWAY</i>	X
Jean-Philippe TRACOL (JPT)	<i>SECHE</i>	X

Membres de l'UPDS :

Anne-Charlotte SANNIER	<i>ABO-ERG</i>
Nicolas BOUCHERY	<i>APAVE</i>
Clémence LOUVARD	<i>ANTEA Group</i>
Benoît RULLIERE	<i>EODD</i>
Léo YECORA	<i>ERM France</i>
Alexia MITAINE	<i>COLAS Environnement</i>
Marie GAULME	<i>DEKRA</i>
Nuran KARATAS	<i>ENGLOBE</i>
Blandine PRUVOST	<i>GINGER BURGEAP</i>
Nathalie FAZENDA	<i>KALIES</i>
Fabien AUBERTIN	<i>RAMBOLL</i>
Esme BOUILLIEZ	<i>RSK</i>
Julien BRETON	<i>RSK</i>
Mathys TROLES	<i>SEREA</i>
Mathilde DRAPIER	<i>SOLER</i>
Christel DE LA HOUGUE	<i>UPDS</i>
Marie DUCLOS	<i>UPDS</i>
Reynald PERROT	<i>TAUW</i>
Sylvain CHALHOUB	<i>TERSEN</i>
Alice BICZYSKO	<i>VALGO</i>

1. Intervention de Karine Gérardin - INRS : Etude INRS sur l'exposition des salariés et mise à jour du guide INRS/Ademe sur les interventions sur SSP

Cf. Diaporama de l'INRS en annexe.

Karine Gérardin a souligné que l'objectif principal de cette étude est de rendre objectifs les risques et les scénarios existants.

Karine GERARDIN a expliqué que la participation à l'étude nécessitera d'abord la volonté de l'entreprise, suivie de la participation volontaire des travailleurs qui porteront des gilets équipés d'outils de mesure. Les travailleurs devront signer un accord de consentement (et de droit à l'image) avant de participer.

Elle a également mentionné que tous les types de chantiers sont intéressants pour l'étude, qu'ils se déroulent sous tente, en plein air ou sur des durées variables. L'objectif est d'identifier différentes situations de travail, et l'INRS est intéressé par le suivi des travailleurs, qu'ils soient en entreprise de travaux ou en bureau d'études. Pour les bureaux d'études, le suivi d'un même salarié sur plusieurs chantiers différents les intéresse aussi.

La démarche à suivre consistera, pour les entreprises volontaires, à signer un accord d'intervention avec l'INRS après contact via l'UPDS ou directement. Ensuite, l'INRS présentera l'étude au responsable HSE ou au directeur de l'entreprise pour expliquer le processus. Les entreprises proposeront des chantiers, et une sélection sera faite en collaboration avec l'INRS. Après cela, le nombre d'interventions sera défini en accord avec les travailleurs et l'entreprise, en fonction des phases d'intérêt du chantier.

L'INRS souhaite obtenir une vision objective de l'exposition des travailleurs dans le domaine des SSP, ce qui pourrait commencer par la réalisation de mesures au bureau. Les entreprises peuvent dès à présent proposer des terrains, car l'étude est actuellement en cours. Les campagnes de terrain auront lieu jusqu'à la fin 2024. Puis les résultats de l'étude seront obtenus en 2025. Un GT pour réviser le guide ADEME/INRS pourrait se tenir ensuite (à partir de 2026). Le contact INRS sera alors Anita Romero.

Actions :

- CDH et JPT doivent déterminer s'il est nécessaire que les entreprises passent par l'UPDS pour contacter l'INRS. L'UPDS devra clarifier les modalités avec eux.

2. Adoption du compte-rendu de la commission H&S du 16 janvier 2024

Cf. Diaporama en annexe

Le compte-rendu de la commission H&S du 16 janvier 2024 est adopté.

3. Point d'avancement : ITGA et EVALEXPO

Cf. Diaporama en annexe

EVALEXPO : CDH a envoyé le "lisez moi" actualisé à ITGA le 19/03/2023. Cependant, à ce jour, ITGA n'a pas renvoyé la mise à jour du logiciel EVALEXPO.

BDD : CDH a transmis les autorisations de transmission des données à l'UPDS à ITGA pour 6 ou 7 adhérents. Il est important de noter que l'UPDS n'a pas de contrat avec ITGA, ce qui signifie qu'elle peut cesser de travailler avec ITGA à tout moment. Trois options sont possibles : poursuivre avec ITGA, Poursuivre avec un autre laboratoire, laisser tomber la base de données. Dans les deux premiers cas, il faudrait disposer d'un contrat pour clarifier les relations.

Actions :

- CDH renvoie le document d'autorisation à la commission H&S.
- RAMBOLL et SOLER envoient le document d'autorisation signé à CDH.

4. Accidentologie :

Cf. Diaporama en annexe

Les résultats de l'enquête accidentologie sur l'année 2023 (TF,1, TF2, TG) sont présentés.

La commission H&S a suggéré de créer des fiches spécialisées en fonction des tendances observées de l'accidentologie.

De plus, la commission pense qu'il est important d'examiner l'évolution des arrêts liés aux risques psychosociaux, un sujet récurrent, bien que difficile à appréhender car relevant à la fois des ressources humaines et de la santé-sécurité-environnement. Il est proposé de collaborer avec les RH pour établir des indicateurs pertinents. Des actions pourraient être entreprises envers certains MOA susceptibles de provoquer des burn-out, mais cela reste complexe à gérer dans le contexte professionnel.

Une enquête sur le retour d'état d'âme des salariés pourrait être menée une ou deux fois par an afin de détecter les signaux faibles. En fonction des résultats, des groupes de travail et des formations pourraient être mis en place.

Actions:

- Ce sujet sera discuté lors de la prochaine commission pour définir les axes à suivre.
- La commission suggère de créer une rubrique sur le site internet avec les différents outils et fiches de REX et/ou de bonnes pratiques.

Tour de table des accidents marquants survenus chez les adhérents :

- Une alerte est émise concernant le balisage et la protection des zones de chantier sur les stations-service car le comportement au volant des clients des stations-services représente un risque majeur.

5. Articles H&S pour UPDS Mag (planning editorial 2024):

Cf. Diaporama en annexe

Validation des rédacteurs pour l'article EVALEXPO pour septembre 2024

Suite aux constats concernant ITGA, la nécessité de reconsidérer la situation est évoquée.

Choix d'un sujet d'article pour janvier 2025

Il est proposé de traiter du projet de l'INRS, avec la possibilité de rédiger un article conjoint impliquant l'INRS et de faire un article sur la formation SST-SSP de l'UPDS, afin de promouvoir cette dernière.

Formation

Une brève présentation par Philippe GERGELY a été faite au bureau, suivi d'une décision de ce dernier d'apporter quelques modifications au support et au contenu de la formation, notamment l'intégration de deux cas pratiques. En 2024, 4 sessions de formation seront organisées, chacune accueillant 10 participants afin de tester le contenu et le support de formation. Le lancement de la formation des formateurs est donc prévu rapidement.

6. Réglementation : quels sujets souhaitez-vous aborder lors des prochaines commissions ?

Cf. Diaporama en annexe

La commission H&S propose d'aborder les mesures à prendre lors de périodes de canicule pour assurer la sécurité des travailleurs.

7. Points divers

Utilisation des demi-masques : Un adhérent s'interroge sur l'utilisation des demi-masques par les autres adhérents. Ceux qui effectuent des Fit Tests continuent de les utiliser, tandis que les autres adhérents ne les utilisent pas.

Gestion des malaises en télétravail : Un autre adhérent soulève la question de la gestion d'un malaise d'une personne en télétravail, qui est considérée comme un travailleur isolé. Si on est témoin de cet accident, comment prévenir les secours malgré les questions liées à la protection des données personnelles ?

8. Prochaine réunion

Prochaine réunion le mercredi 14 mai 2024 de 10h à 12h30 - en présentiel